

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 1

Objet : Information
décisions

Date de convocation :
12 septembre 2024

Date d'affichage :
12 septembre 2024

Nombre de Conseillers
en exercice :

23

Nombre de présents :
17

Nombre de votants :
19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 17 septembre à 19 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

M. Joseph BOU-ZEID a donné procuration à Mme Anne BENAICHE.
M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, Mme Flavie TAVERA, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Marie-Laurence PRAISSAC.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

Numéro 30 -2024

De solliciter une subvention pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement (jeux d'eau, pumptrack et requalification des bâtiments), paysagers (intégration paysagère et cohérence des aménagements) et d'accessibilité (cheminements et accès au site) dans le cadre du Développement de la Vallée des Loisirs et de la requalification de la piscine municipale en zone de loisirs et sportives,

Dépenses prévisionnelles

Frais de maîtrise d'œuvre : 48 085,50 € ht

Financement sollicité

Subvention Région : 24 042,75 €

Commune de Lafrançaise : 24 042,75 €

Numéro 31 -2024

D'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux (phase 2) réaliser et les travaux d'aménagements paysagers et d'accessibilité dans le cadre du développement de la Vallée des Loisirs et requalification de la piscine municipale en zone de loisirs et sportives au maître d'œuvre AC2i pour un montant de 48 300 €ht,

Numéro 32 -2024

D'attribuer l'avenant n°2, lot 2, menuiserie bois à l'entreprise Atelier Bernard Guérin pour un montant de – 840 €ht dans le cadre des travaux de l'église de Rouzet :

- Montant initial du marché : 47 338,21 € ht
- Avenant n°2 : - 840 € ht
- Nouveau montant du marché : 46 498,71€ ht

De signer l'avenant n°2 correspondant

Numéro 33 -2024

D'accepter le règlement de 95.07 € de la SMACL concernant le sinistre survenu le 27 juin 2024 rue Mary Lafon.

De signer tout document concernant ce dossier

Numéro 34 -2024

De solliciter les financements suivants pour l'ingénierie de la mission de chef de projet PVD pour l'année 04 (2024-2025) :

Dépenses prévisionnelles (€ HT)

Coût annuel y compris charges salariales : 42 340 €

Frais de mission : 600 €

Soit un total : 42 940 €

Financement sollicité

Subvention d'Etat : 31 755 €

Département : 2 117 €

Communauté de Communes : 4 534 €

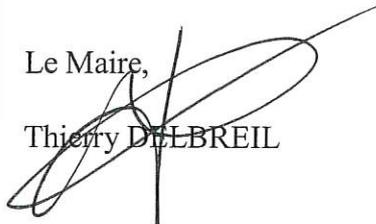
Commune : 4 534 €

Soit un total : 42 940 €

D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Le Conseil Municipal prend actes des décisions ci-dessus

Le Maire,
Thierry DELBREIL



La secrétaire de séance

Marie-Laurence PRAISSAC

